

# 1<sup>re</sup> année au Lycée Mater Dei

Année scolaire 2025-2026



- 1. Quand et comment se déroulent les inscriptions ?
- 2. Informations sur l'école
- 3. Informations spécifiques à la 1<sup>re</sup> année

## 1. QUAND ET COMMENT SE DÉROULENT LES INSCRIPTIONS?

#### Sans rendez-vous:

Du 27/01 au 14/02

8h -11h et 14h-16h Lundi, mardi, jeudi et vendredi

OU

9h – 16h Mercredi 5 et 12 février

L'aspect chronologique <u>n'intervient pas</u> dans l'inscription : vous vous présentez à votre convenance dans la période fixée.

Pour les parents qui ne peuvent pas se libérer en journée :

#### « nocturne »

Mardi 11/02 de 17h à 21h

#### Uniquement sur rendez-vous

(à prendre au 02/770.03.99)

## Renseignements utiles concernant l'inscription au Lycée :

N° Fase de l'établissement : 541

N° Fase de l'implantation : 973

Nombre de places ouvertes : 207

## Lors de votre visite, n'oubliez pas d'apporter :

- ☐ Le **FUI** (formulaire d'inscription donné par l'école primaire)
- ☐ Si vous n'avez pas complété le **volet confidentiel** en ligne : la version papier du volet confidentiel sous enveloppe fermée sur laquelle les nom, prénom (de l'enfant) et numéro de FUI sont indiqués.

Un accusé de réception généré directement sur le site de la COGI vous sera remis au terme de cet entretien.

## Quelques modalités pratiques :

- Les parents inscrivent leur enfant uniquement dans l'école de leur 1er choix.
- Les documents sont encodés sur place, en ligne avec la COGI.
- Attention, l'inscription prend un certain temps, il faut **prévoir une vingtaine de minutes.**
- En cas d'empêchement, les parents peuvent **mandater une tierce personne** majeure pour remettre les documents complétés par procuration.
- Si l'élève est scolarisé en dehors d'un établissement de la Fédération
   Wallonie-Bruxelles, des formulaires vierges sont disponibles sur le site cidessous, dans la partie « outils ».
- Les parents qui veulent faire valoir une **adresse autre que le domicile** renseigné sur le FUI doivent se présenter, au moment de l'inscription, avec un historique de domiciliation ou une composition de ménage (délivrés par l'administration communale du lieu où ils résident).
- La COGI analyse les demandes exceptionnelles ou cas de force majeure, génère les classements des élèves, gère les listes d'attente.

La **fédération Wallonie-Bruxelles** a prévu trois canaux de communication/d'information. N'hésitez pas à les utiliser.



#### **E**NTRE LES 17 ET 21 FÉVRIER:

### SI LA COGI CONFIRME L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT:

Nous vous enverrons **une attestation** d'inscription et un second courrier suivra dans le courant du mois d'avril afin de vous indiquer la marche à suivre afin de fixer un entretien avec un enseignant pour compléter le dossier d'inscription interne à l'école. Cet entretien sera également l'occasion, pour vous et votre enfant, de poser vos éventuelles questions.

#### SI VOTRE ENFANT EST REPRIS DANS LE CLASSEMENT:

Si votre enfant n'a pas obtenu de place à ce stade, nous vous enverrons un **courrier officiel** vous informant qu'il va être repris dans le classement organisé par la COGI.

Nous vous conseillons de consulter le **site de la Fédération Wallonie-Bruxelles** qui explicite clairement la procédure prévue.

Les listes d'inscrits au Lycée sont transmises directement par la COGI, **nous n'avons aucun pouvoir d'intervention ou de décision.** 

## 2. Informations sur l'école

## Philosophie / valeurs

Amener chacun à donner le meilleur de lui-même tout en apportant une attention particulière aux élèves les plus fragiles.

La collaboration entre les parents et l'équipe pédagogique est indispensable pour que l'élève ait un parcours scolaire épanouissant.

## **Deux sites**

Aviation : Degré inférieur (DI) – 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>

**1000 Mètres** : Degré supérieur (DS)  $-4^e$ ,  $5^e$ ,  $6^e$ 

Cette année, le Lycée compte **1083 élèves**. Nous avons ouvert une classe en 1<sup>re</sup> année, nous en ouvrirons une en 2<sup>e</sup> l'an prochain, et ainsi de suite.

## Offre d'enseignement

1 <sup>er</sup> degré					
1 <sup>re</sup> commune		2 <sup>e</sup> commune / 2S			
28h 2h 2h	Formation commune FRT Latin	28h 2x2h	Formation commune Activités complémentaires		
			Latin, initiation à la culture antique/grec, études environnementales, socio- économie, art, sport, restructuration d'acquis, projet 2S		
2 <sup>e</sup> degré					
	Transition Générale		Transition Technique		
22h 10-12h	Formation commune Options	22h 8h	Formation commune Sciences sociales et éducatives + 3h sciences		
	Latin 4h, Grec 4h, Sciences 3h ou 5h, Anglais 2h ou 4h, Sciences économiques 4h, Sciences économiques en immersion anglais 8h/9h, Éducation physique 2h, Éducation plastique 2h				
3 <sup>e</sup> degré					
	Transition Générale		Transition Technique		
12h 18-24h	Formation commune Options Latin 4h, Grec 4h, Sciences 3h/6h/7h, Math 4h/6h/8h, Néerlandais 2h ou 4h, Anglais 2h ou 4h, Sciences économiques 2h/4h, Sciences économiques en immersion 9h, Droit 1h, Histoire de l'art 2h, Éducation plastique 2h	12h 11h	Formation commune Sciences paramédicales + 4h math + 2h néerlandais + 4h anglais		

## **Grille horaire**

1 <sup>re</sup> h	8h25	
2 <sup>e</sup> h	9h15	
3 <sup>e</sup> h	10h05	
Récréation	10h55	
4 <sup>e</sup> h	11h15	
5 <sup>e</sup> h	12h05	
Temps de midi	12h55	
6 <sup>e</sup> h	13h40	
7 <sup>e</sup> h	14h30	
8 <sup>e</sup> h	15h20	

Possible uniquement à partir de la 3e année

## Projets / activités au Lycée

Quelques exemples de projets menés : Ecoteam, Shoebox, Olympiades de math et sciences, journée de l'amitié un an sur deux, journée latin, visite de la Monnaie, journée Musique, journée sportive, sortie à Louvain-la-Neuve, visite de la RTBF (socioéconomie), familles invitées à la messe de Noël, accueil d'un auteur en classe, visite de Blegny, sortie au planétarium, conseil des délégués de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup>...

## Aides proposées

- Remédiations : facultatives, après les cours.
- Accompagnement méthodo: en classe ou après les cours, à la demande de l'élève ou sur conseil de l'équipe éducative.
- Cellule EABS et pôle : équipe active depuis plus de 10 ans dans l'accompagnement personnalisé de nos élèves à besoins spécifiques.
- FLE/FLSco: proposition d'accompagnement des élèves qui éprouvent des difficultés en français, parce qu'ils ne le parlent pas à la maison.
- Études surveillées : facultatives et gratuites, après les cours.
- Études dirigées : facultatives, sur inscription, payantes, après les cours.
- Cellule harcèlement : activités de prévention, accompagnement, intervention rapide.
- PMS: deux personnes disponibles sur site quelques jours par semaine.

## Services proposés / infrastructures

- Casier : un par élève disponible dans le local de base. Possibilité de le fermer par cadenas.
- **Matériel informatique** : un projecteur/tableau interactif dans chaque classe, trois salles informatiques, des ordinateurs en bibliothèque.
- Bibliothèque : prêt de livres, lieu de travail mais aussi d'accueil.
- Laboratoires : trois labos sur le site Aviation destiné prioritairement aux options à partir de la 3e année.
- Cours d'éducation physique : un hall des sports, deux salles de gym, une salle de danse, une salle de musculation, des cours de natation de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup>.
- Smartschool: plateforme de communication de l'école. Parents et élèves ont un compte leur permettant notamment de consulter l'agenda, les documents de certains cours, les informations sur les activités, de contacter les enseignants/éducateurs/direction/etc.
- **It-school** : plateforme de payement et de commande de sandwichs.
- **Prêt de livres** : service proposé début juillet en vue de l'année scolaire suivante.
- Parascolaires après les cours : 2024-2025 badminton, théâtre (5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup>), dessin
   3D, basket, volley, échecs, mini-foot
- Parking vélos dans l'enceinte de l'école.

# En inscrivant votre enfant, <u>vous adhérez</u> aux différents règlements du Lycée

- ☑ Le projet d'établissement
- ☑ Le projet éducatif et le projet pédagogique
- ☑ Le règlement des études
- ☑ Le règlement d'ordre intérieur

Toutes ces informations sont reprises dans *La vie au Lycée*, consultable sur notre site.





## 3. Informations spécifiques à la 1<sup>re</sup> année

## Grille de cours

Formation commune	28 h
Religion	2 h
Français	6 h
Mathématique	4 h
Étude du milieu	4 h
Néerlandais	4 h
Sciences et techniques	3 h
Éducation physique et initiation aux sports	3 h
Éducation artistique	1 h
Technologie	1 h
Formation complémentaire (pour tous les élèves)	4h
Latin	2 h
Formation à la relation et au travail (FRT)	2 h

Le cours de latin emmène les élèves à la découverte de la langue latine, ancêtre du français, et de la civilisation romaine. L'objectif est que chacun puisse y développer non seulement ses compétences en français mais aussi enrichir sa culture générale et réfléchir sur la société actuelle à travers des thèmes intemporels.

Le cours de FRT vise à pouvoir accompagner au mieux les élèves pour leur entrée en secondaire et permet la remédiation immédiate. Ainsi, les 2h de FRT sont tantôt consacrées à du titulariat (gestion de classe, préparation d'examens, remise des bulletins, ...), tantôt à des modules variés tels que : utilisation d'Office, enjeux santé, jeux de logique, art, bien-être, ... ou encore restructuration d'acquis en math, français ou néerlandais, en fonction des besoins.

## Semaine d'accueil

Pour permettre à tous nos élèves de 1re de se sentir bien dans leur classe et dans l'école, nous organisons à la rentrée une "semaine d'accueil". Accompagnés de leur titulaire, les élèves apprennent à connaître leurs camarades, et les différents lieux et acteurs de l'école, à travers des activités organisées à l'école ou dans les environs. Nous profitons également de ce temps d'accueil pour former les élèves à Smartschool et à une bonne utilisation des réseaux sociaux. Un célébration religieuse préparée en classe constitue aussi un temps fort de cette première semaine. Au terme de cette semaine d'accueil, les parents sont invités à une soirée de rencontre avec le/la titulaire.

## **Deux acteurs essentiels**

Le titulaire de classe joue un rôle important dans la dynamique de classe : par l'organisation d'espaces de parole, d'activités de classe et par le choix des places, il veille au bien-être de chaque élève, dans le respect des autres et à une ambiance de classe propice au travail de chacun. Le titulaire est également un interlocuteur privilégié pour les élèves, l'équipe éducative et les parents, il assure une bonne transmission des informations entre ces différents partenaires. Il remet notamment les bulletins de Noël et Juin lors de rendez-vous individuels, toujours propices à un échange autour de l'élève dans sa globalité.

L'éducateur de niveau est un acteur essentiel du bien-être des élèves. En effet, par sa présence quotidienne auprès des jeunes, il propose une oreille attentive pour toutes les questions ou difficultés qu'ils pourraient rencontrer et veille également à la sérénité des relations entre les élèves, que ce soit en classe, lors des pauses ou, parfois, en faisant de la prévention sur la bonne attitude à adopter sur les réseaux sociaux lorsque cela a un impact sur la vie scolaire. Garant du cadre, il assure le suivi des présences à l'école et l'application du règlement d'ordre intérieur.

## **FAQ**

#### Que font les élèves en cas d'absence d'un professeur ?

En cas d'absence d'un enseignant en <u>début ou en fin de journée</u>, la direction peut libérer les élèves du premier degré **si les parents en ont été informés au plus tard la veille**. Dans tous les autres cas, les élèves sont pris en charge à l'école.

#### • Comment sont constituées les classes ?

La constitution des classes se fait en équipe sur base de critères organisationnels et pédagogiques. Nous accordons une attention particulière à **deux points** :

- ✓ un ami est garanti à chaque élève
- ✓ maintenir un nombre d'élèves par classe est de 25

### Mon enfant pourrait-il avoir une 8<sup>e</sup> heure de cours en 1<sup>re</sup>?

Non, c'est uniquement à partir de la 3<sup>e</sup> année. Les 1<sup>res</sup>/2<sup>es</sup> terminent à **15h20** tous les jours sauf le mercredi où ils quittent l'école à **12h05**.

#### • Quelles activités sont spécifiquement organisées pour les 1<sup>res</sup> ?

En dehors de la semaine d'accueil ainsi que de sorties culturelles et sportives, les 1res partent en **voyage** dans le courant du premier trimestre. Le thème de ces trois jours étant la **cohésion de classe**, ils sont notamment encadrés par leur titulaire.

#### Mon enfant pourrait-il quitter l'école pendant le temps de midi ?

Seuls les élèves se rendant chez eux pour y manger et habitant à moins de 10 minutes à pieds de l'école peuvent demander une autorisation de sortie pour les temps de midi. La grande majorité des élèves reste sur le site.

## La plateforme Smartschool étant importante, mon enfant devrait-il avoir un smartphone?

Absolument pas! Nous demandons à chacun d'avoir un accès à un outil informatique (ordinateur familial, tablette, smartphone...) une fois par jour, à la maison, afin de consulter son journal de classe et ses messages éventuels. Par ailleurs, chaque élève reçoit un journal de classe papier qui est complété en classe et qui permet d'apprendre à gérer son propre emploi du temps. Dans le même ordre d'idée, en 1<sup>re</sup> année plusieurs bulletins sont remis par le titulaire, en version papier. C'est l'occasion de discuter éventuellement avec l'un ou l'autre élève et de prendre le temps d'analyser avec lui le contenu du bulletin : points, attitude face au travail, comportement, remarques des professeurs, ...

## • L'utilisation d'un **Smartphone est-elle autorisée** pendant les pauses ?

Au DI, l'utilisation de tout objet connecté sur le site de l'école, sans autorisation spécifique, est interdite, y compris pendant les pauses. Ces objets doivent rester silencieux dans le casier ou dans le sac de l'élève tout au long de la journée.

## **Notes**